

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DE LA FONCTION PUBLIQUE 2022

TOUT COMPRENDRE

SUR LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES

FONCTIONNAIRES



LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Les compétences des CAP sont centrées sur les décisions individuelles défavorables. La CAP se réunit pour émettre **un avis** sur la situation de l'agent

DE MANIÈRE SYSTÉMATIQUE

POUR :

- les refus de titularisation et les licenciements en cours de stage,
- les licenciements pour insuffisance professionnelle,
- les sanctions disciplinaires des fonctionnaires pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} groupes : la CAP est alors réunie en conseil disciplinaire.

À LA DEMANDE DE L'AGENT

POUR :

- examiner les refus de temps partiel, de disponibilité ou de démission,
- examiner les révisions de comptes rendus d'évaluation professionnelle,
- examiner les refus de demande de télétravail
- examiner les refus de certains congés spécifiques, etc.